



Transport
Canada

Transports
Canada

Place De Ville
Tour « C », 20^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

10 AVRIL 2019

ADDENDA N° 1

**Objet : Demande de propositions T8080-180829
Étude préliminaire de faisabilité de l'Hyperloop au Canada**

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.

Plusieurs questions émanant de soumissionnaires potentiels ont été reçues à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

Question n° 1

Transports Canada est-il réceptif à la proposition d'un fournisseur de technologie hyperloop?

Réponse

Voir la section 19.0 - Conflit d'intérêts.

Question n° 2

Une entreprise proposant établie à l'extérieur du Canada serait-elle tenue de former une entité canadienne ou de s'associer à une entité canadienne existante pour pouvoir traiter avec Transports Canada?

Réponse

Non.

Question n° 3

Transports Canada at-il l'intention d'établir une base d'informations et de données techniques actuelles pouvant être appliquées à un corridor spécifique?

Réponse

Non.

Question n° 4

Comment Transports Canada envisage-t-il de recevoir des informations techniques de la part de fournisseurs de technologie en hyper-boucle lorsque ces informations et données peuvent être considérées comme de la propriété intellectuelle?

Réponse

La coopération de l'industrie / des entreprises Hyperloop avec Transports Canada est incertaine.

Question n° 5

L'exigence d'une certification professionnelle en ingénierie M1 et M2 est-elle l'exigence ou le tableau d'évaluation (PR 2.1 et 2.3 - où l'urbanisme / l'économie semble se voir attribuer des points équivalents) est le bon?

Réponse

M1 et M2 (qualifications obligatoires) exigent que le chercheur principal et le directeur de projet soient des ingénieurs agréés.

Question n° 6

Pour les certifications d'ingénierie, les rôles doivent-ils être des ingénieurs professionnels au Canada ou aux États-Unis, P.E. et / ou UK C.Eng. désignation (ou autres pays) considérée comme acceptable / équivalente ?

Réponse

Tout consultant proposé pour cette catégorie doit être un ingénieur professionnel agréé (ing. P.) dans la juridiction applicable. »Les travaux sont applicables au Canada. Par conséquent, toute certification doit être déjà reconnue par le Canada.

Question n° 7

Transports Canada serait-il disposé à fournir une estimation ponctuelle ou une fourchette du niveau d'effort prévu pour effectuer le travail?

Réponse

Voir la section 12.1 à la page 20.

Question n° 8

Un doctorat en économie des transports de l'Université de Londres (Royaume-Uni) et trente ans de planification des services de trains à grande vitesse et d'Hyperloop seraient-ils, dans votre esprit, équivalents à un diplôme d'ingénieur et à une certification? Le personnel de doctorat serait-il considéré comme possédant les qualifications appropriées pour vos rôles de directeur de projet et de gestionnaire de projet?

Réponse

Non.

Question n° 9

Dans un tableau figurant à la section 5 « Method of payment » (mode de paiement), à la page 6, on peut lire « Task 6 Assessment of Hyperloop Public Benefits » (tâche 6, évaluation des avantages publics de l'Hyperloop). Cette tâche n'est pas mentionnée ailleurs dans le document. Pouvez-vous confirmer si elle est incluse dans la portée du projet?

Réponse

Le tableau se trouvant dans la section « Method of Payment » (mode de paiement) comportait une erreur. Veuillez-vous reporter au tableau corrigé indiqué ci-dessous.

Dans la version anglaise de la demande de propositions, il y a une erreur à la page 6 de 64, à la section 5 « Method of Payment » (mode de paiement). Le tableau comporte une erreur. Le tableau à utiliser se trouve ci-dessous. Par conséquent, aucune tâche n'exige que l'expert-conseil examine et évalue les avantages publics de l'Hyperloop. La version française de la demande de propositions ne comporte pas cette erreur.

| Étapes et paiements | Paiements |
|---|------------------------------|
| Paiement 1 – Après l'achèvement des étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Tâche 1 - Réunion de lancement• Tâche 2 - Examen de la documentation• Tâche 3 - Évaluation du modèle d'ingénierie et du concept d'Hyperloop | 45 % de la valeur du contrat |
| Paiement 2 – Après l'achèvement des étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Tâche 4 – Évaluation de la réglementation et recommandations à ce sujet• Tâche 5 – Examen et évaluation des coûts de l'Hyperloop | 35 % de la valeur du contrat |
| Paiement 3 – Après l'achèvement des étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Tâche 6 – Livraison du rapport préliminaire• Tâche 7 – Livraison du rapport final | 20 % de la valeur du contrat |

Question n° 10

De plus, dans le même tableau ainsi que dans un autre tableau à la page 8, on peut lire « Review and Assessment of Hyperloop Economies » (examen et évaluation des coûts de l'Hyperloop), sans « Task 6 » (tâche 6).

Réponse

Le tableau de la page 8 est correct.

Question n° 11

La section 5 du document (pages 10 à 15) ne fait pas explicitement référence à « Review and Assessment of Hyperloop Economies » (examen et évaluation des coûts de l'Hyperloop) ou à « Task 6 Assessment of Hyperloop Public Benefits » (tâche 6, évaluation des avantages publics de l'Hyperloop).

Réponse

Le terme « Hyperloop Economies » (coûts de l'Hyperloop) renvoie à la section 5.4 de l'énoncé des travaux, qui s'intitule « Review and Assess Hyperloop Capital and Operating Cost Estimates » (examen et évaluation des estimations de coûts d'immobilisations et d'exploitation de l'Hyperloop). Il n'est pas exigé d'étudier les avantages publics de l'Hyperloop au Canada.

Question n° 12

La section 5.4 « Review and Assess Hyperloop Capital and Operating Cost Estimates » (examen et évaluation des estimations de coûts d'immobilisations et d'exploitation de l'Hyperloop) correspond-elle à l'examen des coûts de l'Hyperloop mentionné précédemment dans le document?

Réponse

Le terme « Hyperloop Economies » (coûts de l'Hyperloop) renvoie à la section 5.4 de l'énoncé des travaux, qui s'intitule « Review and Assess Hyperloop Capital and Operating Cost Estimates » (examen et évaluation des estimations de coûts d'immobilisations et d'exploitation de l'Hyperloop).

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués,

Spécialiste désignés des marchés
Services du matériel et des marchés

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada